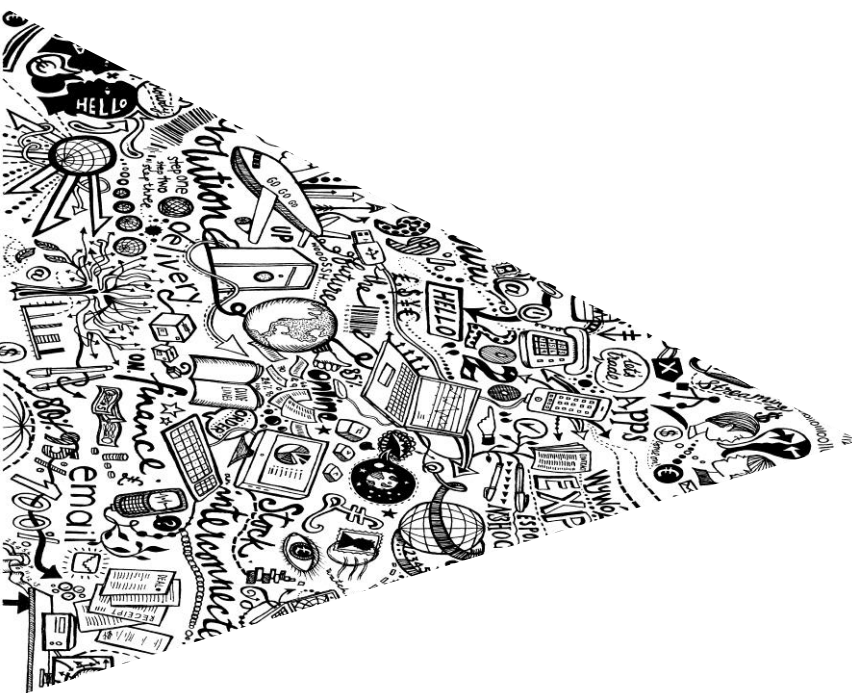




Fiche d'Identification de projet relatif au Lot 1

Le Plan d'Investissement du FBBC

Etude de Préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Appel d'Offre: GP600656

Sommaire

I. Introduction de Fiche Projet (FP)

II. Informations Générales

III. Analyse du projet

a) Aspect économique

b) Aspect juridique

c) Aspect opérationnel

d) Financement du projet

e) Analyse des risques

IV. Synthèse

I. Introduction de la Fiche d'Identification Projet

Objectif de la Fiche d'Identification Projet

- ▶ Dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, cette Fiche d'Identification Projet (FIP) se présente comme le document que tout Porteur de Projet (PP) - désireux de demander un financement auprès du Fonds Bleu - se doit de remplir.
- ▶ Le Consortium EY évaluera la maturité de chaque projet par le biais de l'examen de la présente fiche (c.-à-d. la FIP). Ainsi, l'exhaustivité et la clarté de la Fiche d'Identification Projet sont essentielles à la bonne analyse du Consortium EY.
- ▶ Cette FIP vise à collecter les principales informations relatives au projet qui permettront au Consortium EY de structurer et de promouvoir un pipeline de projets qui sous-tendra le futur Fonds Bleu.

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

Identification du projet	
Nom du projet	Nom du projet: Réhabilitation des bassin versants de Kivu et Rusizi Portée géographique du projet: ☒ National ☐ Multi Pays Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:
Typologie de projet	☐ Adaptation ☒ Atténuation ☐ Compensation Carbone
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)	Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet? ☐ 1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo ☐ 2) Programme de développement de l'économie du système de suivi hydrométrique et météorologique ☐ 3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables ☐ 4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes ☐ 5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité ☐ 6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage ☐ 7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement ☐ 8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eaux et les océans ☐ 9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées ☐ 10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable ☐ 11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux

II. Informations Générales

Identification du projet (2/2)

Identification du projet	
Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2)	12) Programme de lutte contre les érosions ☐ 13) Programme de développement de l'économie des mangroves ☐ 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et maritimes ☐ 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale ☐ 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique ☐ 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques ☐ 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologique ☐ 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue ☐ 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du Congo ☐ 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) ☐ 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing ☐ 23) Protection des populations des régions côtières aux évènements extrêmes liés à l'eau ☐ 24) Gestion durable des ressources hydrauliques
Localisation du projet	Le projet s'étendra sur 4 districts (Rusizi, Nyamasheke, Rutsiro et Rubavu) localisés dans l'Ouest du Rwanda, dans le Bassin du Congo
Durée du projet	Date de début du projet: Juillet 2020 Date de fin du projet: Juillet 2024 Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

Porteur de projet		
Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique)	1) Entité(s) légale(s) portant le projet? Rwanda Water and Forestry Authority 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? ☒ Public ☐ Privé ☐ ONG	
Point de contact du projet	Nom (Mr/Ms) : Prénom : Tetero François Responsabilité :	E-mail : francois.tetero@rwfa.rw Mobile : +250788466012
Partenaire 1 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 2 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :
Partenaire 3 du projet (si applicable)	Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) :	Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact :

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères – avec espace – maximum).

Le bassin versant du Kivu est situé dans la partie occidentale du Rwanda et draine son eau dans le lac Kivu, transfrontalier entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo. La protection du bassin versant du Kivu est particulièrement cruciale pour soutenir de nombreux services écosystémiques, notamment l'approvisionnement en eau, la production d'énergie, la pêche, la navigation, les loisirs et le tourisme pour le Rwanda et la République Démocratique du Congo.

Ces dernières années, le niveau de l'eau du lac Kivu a diminué et le Rwanda a mis en place différentes mesures pour rétablir la santé du lac. Certaines de ces mesures comprenaient la construction de 50 mètres de zone tampon autour du lac. Cela a amené des résultats significatifs en termes de rétention des sédiments d'érosion du sol des collines autour du lac Kivu. Cependant, une solution durable de contrôle de l'érosion des sols devra être mise en place afin d'éviter que tout sédiment se déplace vers le lac Kivu ou tout plan d'eau dans le bassin versant du Kivu.

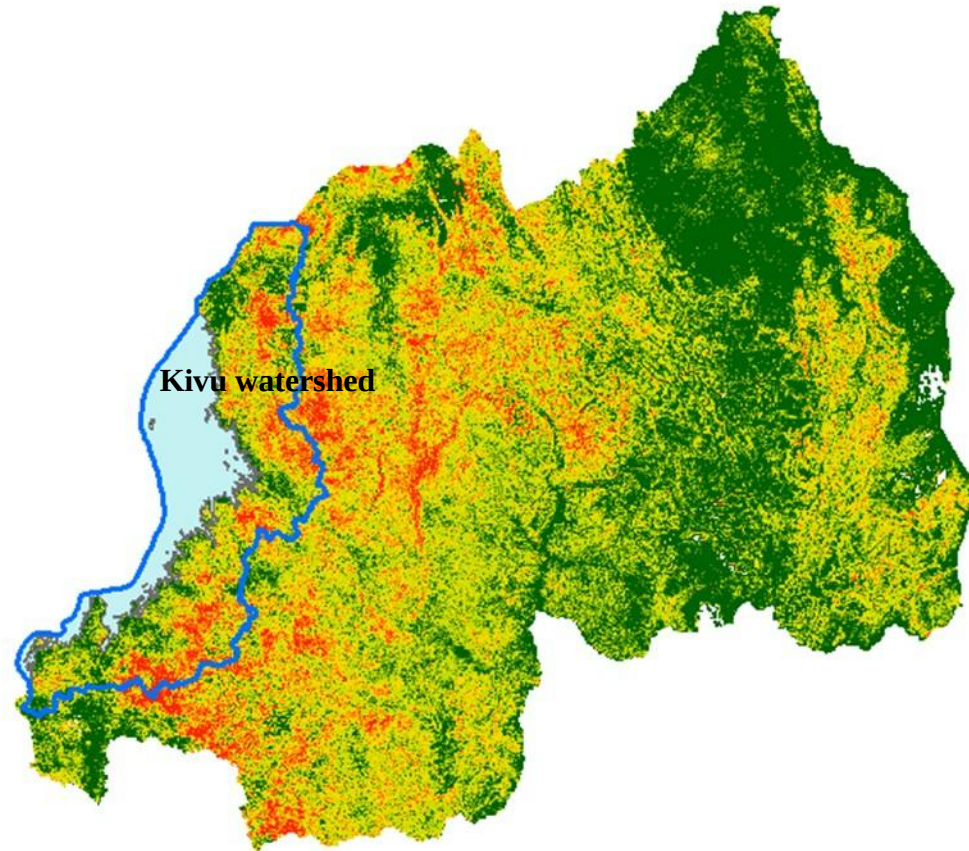
L'objectif de ce projet est de contrôler l'érosion des sols dans le bassin versant du Kivu afin non seulement de protéger le lac Kivu, ses ressources en eau, mais aussi de soutenir les infrastructures publiques clés comme les routes (ceinture de Kivu), les hôtels, les ports. Le Rwanda a défini la région de la ceinture du Kivu comme une destination touristique. L'infrastructure et les produits touristiques seront également d'importance régionale. De plus, ce projet vise à créer des emplois dans les collectivités, en particulier pour les jeunes et les femmes, et à accroître la sensibilisation à la protection de l'environnement. Ce projet s'inscrit dans la vision du Gouvernement rwandais selon laquelle les ressources en eau doivent être gérées de manière durable pour répondre aux besoins de développement socio-économique des générations présentes et futures.

Le projet sera mis en œuvre par l'approche communautaire selon laquelle les communautés locales participent à la planification des activités à mettre en œuvre et les mettent également en œuvre. Cette approche accroît la propriété et la durabilité des activités.

Le projet permettra de restaurer 1500 ha par des terrasses radicales et des arbres agroforestiers, 3000 ha par des terrasses progressives et 500 ha par le boisement. Le coût de ce projet est estimé à 5 millions de dollars.

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)



The blue line delineates Kivu watershed. This map shows how Kivu watershed is threatened by soil erosion (Red color)

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères – avec espace – maximum).:

- Enjeux 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeux 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeux 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeux 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

L'adoption de l'Accord de Paris à la 21e Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a été un moment historique, offrant une plate-forme universelle à tous les pays pour qu'ils prennent des mesures en vue d'un accord commun. Les Contributions Prévues Déterminées à l'échelle Nationale (CPDN), qui ont été présentées par plus de 190 pays en 2015, ont été au cœur du succès de la COP 21. Celles-ci fixent l'approche de chaque pays en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques. Le Rwanda est très engagé dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et s'adapte donc au changement climatique.

Dans ce contexte, la lutte contre l'érosion des sols est une mesure d'adaptation au changement climatique, en particulier dans le bassin versant du Kivu, où les précipitations deviennent intenses de manière soudaine et produisent des ruissellements à flanc de colline qui entraînent l'érosion du sol. Si l'érosion des sols est contrôlée dans le bassin versant du Kivu, la productivité agricole augmentera tandis que les catastrophes liées à l'eau comme les inondations et les glissements de terrain qui sont également récurrents dans ce bassin hydrographique diminueront.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères – avec espace – maximum).

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la protection et à la restauration des fonctions écologiques, sociales, économiques et environnementales du bassin versant du Kivu par le biais d'activités de lutte contre l'érosion des sols. Spécifiquement:

- Protéger, conserver et restaurer durablement le bassin versant du Kivu ;
- Réduire les catastrophes naturelles liées au changement climatique ;
- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des districts en impliquant la population dans la cogestion des ressources en eau et de leurs bassins versants.

Les principaux résultats sont :

- Restauration du bassin versant du Kivu ;
- Création d'emplois pour la population ;
- Réduction des catastrophes naturelles et lutte contre l'érosion ;
- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des districts dans les secteurs d'intervention permettant une meilleure coordination des acteurs (Mines-Agriculture et Environnement) ;

Avant la mise en œuvre, des études de base seront menées et aideront à surveiller et à évaluer le projet.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères – avec espace – maximum).

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les communautés, les propriétaires fonciers qui seront employés pendant la mise en œuvre. Ce projet donnera du travail à 10000 personnes. Des entreprises privées locales participeront à la multiplication des semis qui seront nécessaires lors de la mise en œuvre du projet.

Le suivi et l'évaluation des activités du Programme seront exercés en trois étapes principales (au début du Programme, pendant sa mise en œuvre et à sa fin).

L'étape de démarrage comprendra la mise en place d'arrangements institutionnels au niveau central et au niveau du district, les études et les évaluations préalables, l'initialisation des paramètres d'exécution, y compris : la disponibilité d'outils et d'instruments pour la gestion technique et financière des travaux, les dispositions administratives nécessaires, la sensibilisation de la population et la mobilisation des acteurs partenaires, l'identification et la structuration des organisations paysannes (coopératives, associations), la mise en place du système de suivi et d'évaluation ainsi que des mécanismes appropriés de communication avec les différents acteurs, l'élaboration de plans d'affaires (trimestriels, mensuels, hebdomadaires, quotidiens), etc.

Au cours de la mise en œuvre, l'évaluation de suivi se concentrera sur l'état d'avancement des travaux et des activités ciblant principalement : la conformité de la mise en œuvre des exigences du Programme, les résultats intermédiaires, les indicateurs progressifs, les moyens financiers investis en fonction des réalisations réalisées, les forces et les faiblesses identifiées, les mesures d'ajustement du renforcement, le conseil de soutien, le respect des engagements contractuels, les rapports trimestriels et mensuels, ainsi que les évaluations ponctuelles et à mi-parcours. Cette étape permettra également d'évaluer le niveau de participation de la population et la contribution des services des districts en termes de propriété.

À la fin du programme, le suivi sera effectué sur les aspects suivants : production de rapports finaux détaillant la conformité des réalisations par rapport aux objectifs et aux résultats initiaux (niveau d'atteinte des résultats attendus), évaluation technique et financière, audit opérationnel et financier, inventaires des matériaux et équipements acquis, remise et reprise des travaux (infrastructure, acquisition..) pour l'appropriation et les notes des organismes/comités de gestion désignés (bénéficiaires, districts), et enfin, le dossier de clôture du Programme.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères – avec espace – maximum).

L'adoption de l'Accord de Paris à la 21e Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a été un moment historique, offrant une plate-forme universelle à tous les pays pour qu'ils prennent des mesures en vue d'un accord commun. Les Contributions Prévues Déterminées à l'échelle Nationale (CPDN), qui ont été présentées par plus de 190 pays en 2015, ont été au cœur du succès de la COP 21. Celles-ci fixent l'approche de chaque pays en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques. Le Rwanda est très engagé dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et s'adapte donc au changement climatique.

Dans ce contexte, la lutte contre l'érosion des sols est une mesure d'adaptation au changement climatique, en particulier dans le bassin versant du Kivu, où les précipitations deviennent intenses de manière soudaine et produisent des ruissellements à flanc de colline qui entraînent l'érosion du sol. Si l'érosion des sols est contrôlée dans le bassin versant du Kivu, la productivité agricole augmentera tandis que les catastrophes liées à l'eau comme les inondations et les glissements de terrain qui sont également récurrents dans ce bassin hydrographique diminueront.

Ce projet contribuera à la réduction de la pauvreté, comme indiqué dans les ODD. Les communautés, en particulier les femmes et les jeunes, auront un emploi. Ce projet favorisera le tourisme dans la région de la ceinture du Kivu et contribuera à l'intégration régionale.

III. Analyse du projet

Aspect Economique

Aspect économique		
Budget du projet	(en USD) Rwf 5,000,000,000	
Génération de revenus	Est-ce que le projet génère du revenus? ☐ Oui* ☒ Non	
Estimation des revenus	Sur combien d'années, avez-vous estimé les revenus? : Total des revenus sur cette période: _____ (en USD)	
Estimation des coûts fixes (achat de matériel, location, les salaires etc.)	Coût Fixe (en USD)	Achat de matériel : 15,000,000 Location du terrain : Salaires : 100,000,000 Honoraires de conseillers (avocat, expert comptable...) : Coûts d'amortissements : Autres: 5,000,000
	Coût Variable (en USD)	Achat de matières premières : Taxe: Gaz, Essence, Eau : 10,000,000 Autres : 5,000,000

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs (business plan, prévisions, flux de trésorerie, etc.)

III. Analyse du projet

Aspect Juridique

Aspect juridique		
Porteur de projet	Conformité légale, fiscale et administrative du porteur de projet	Est-ce que le porteur de projet est conforme avec les aspects légaux, fiscaux et administratives? ☒ Oui*☐ Non
	Contrats clients	Est-ce que le porteur de projet possède des contrats commerciaux liés à son projet? ☐ Oui*☒ Non Pour quel montant en USD?
Projet	Autorisations et permis	Est-ce que le projet possède l'ensemble des autorisations et des permis (constructions, inscription auprès du greffe etc....) afin de commencer le projet? ☒ Oui*☐ Non
	Autorisations environnementales	Est-ce que le projet possède les autorisations/certifications environnementales ☒ Oui*☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

III. Analyse du projet

Aspect Opérationnel

Aspect opérationnel			
Plan d'actions	Capacité Techniques pour exécuter le projet : Est-ce qu'un organigramme détaillé a été établi avec les CVs appropriés ?		
	☒ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que les études techniques préalables de faisabilité on été réalisées?		
	☒ Oui* ☐ Non		
Maturité de la chaine de valeur	Est-ce qu'un planning d'exécution a été bien défini?		
	☒ Oui* ☐ Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire l'impact sociétal et environnemental du projet?		
	☐ Oui* ☒ Non		
	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine logistique?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire sa chaine de production?	Est-ce que le porteur de projet a défini de manière claire son service client?
	☐ Oui* ☒ Non	☐ Oui* ☒ Non	☒ Oui* ☐ Non

* Prière de fournir l'ensemble des justificatifs

III. Analyse du projet

Financement du projet

Financement du projet		
Total investissement	En USD: Rwf 5,000,000,000	
Modèle de financement	Quel est le montant apporté par le porteur de projet? 1,000,000,000 (local currency) Quelle est la source de l'apport personnel? (Plusieurs choix possible) ☐ Fonds propres ☐ Dette ☐ Subvention Montant: Montant: Montant:	
Mode d'intervention espérée du Fonds Bleu (besoin pour fiabiliser la faisabilité du projet)	Quel est le mode d'intervention que le porteur de projet espère du Fonds Bleu? (Plusieurs choix possible) <u>Fonds propres</u> ☐ Prise de participation de l'entité du porteur de projet ☐ Prise de participation au niveau des projets <u>Dette</u> ☐ Avances remboursables ☐ Prêt ☐ Garantie d'emprunt <u>Subvention</u> ☒ Subvention	

III. Analyse du projet

Analyse des risques

Risque du projet Prière de décrire les risques des projets sur les aspects suivants		
Risques endogènes	Risque opérationnel	Recrutement de personnel technique non qualifié pour l'exécution du projet Mauvaise coordination
	Risque économique	La communauté dépendant uniquement de l'agriculture peut être affectée pendant la mise en œuvre parce que leurs terres seront réquisitionnées pendant un court moment car elles sont en terrasses, etc.
	Risque juridique	Poursuites judiciaires par les employés du projet ou par le public Réglementation foncière et forestière inadéquate
	Risque financier	Mauvaise gestion : contrôle insuffisant, mauvaise planification, mauvaise opération du chef de projet
Risques exogènes	Risque politique	Manque de volonté politique des autorités locales Manque de capacités des autorités locales, des parlementaires et de la prise de décisions et de certaines institutions pour soutenir et réglementer l'utilisation des ressources naturelles
	Risque naturel (incendie, inondation, glissement de terrain, érosion)	Ces activités seront mises en œuvre pendant la saison sèche afin d'éviter tout glissement de terrain
	Autres	

IV. Synthèse

Synthèse des informations du projet	
Nom du projet	Réhabilitation des bassin versants de Kivu et Rusizi
Périmètre géographique du projet	Le projet s’étendra sur 4 districts (Rusizi, Nyamasheke, Rutsiro et Rubavu) localisés dans l’Ouest du Rwanda, dans le Bassin du Congo
Nom et nature du porteur de projet	Rwanda Water and Forestry Authority
N° du programme sectoriel (1 à 24)	12) Programme de lutte contre les érosions
Composantes du projet	Contrôle de l'érosion des sols par : • Terrassement progressif ; • Terrassement radical ; • Reboisement ; • Protection des berges fluviales.
Budget du projet (USD)	5,000,000,000 RwF
Calendrier du projet	Juillet 2020 – Juillet 2024

EY | Assurance | Tax | Transactions | Advisory

About EY

EY is a global leader in assurance, tax, transaction and advisory services. The insights and quality services we deliver help build trust and confidence in the capital markets and in economies the world over. We develop outstanding leaders who team to deliver on our promises to all of our stakeholders. In so doing, we play a critical role in building a better working world for our people, for our clients and for our communities.

EY refers to the global organization, and may refer to one or more, of the member firms of Ernst & Young Global Limited, each of which is a separate legal entity. Ernst & Young Global Limited, a UK company limited by guarantee, does not provide services to clients. For more information about our organization, please visit ey.com.

© 2019 EYGM Limited.
All Rights Reserved.

EYG no. DL1621

ED none

This material has been prepared for general informational purposes only and is not intended to be relied upon as accounting, tax, or other professional advice. Please refer to your advisors for specific advice.